


3.00 crédits

45.0 h

Q2

Enseignants	Bouchat Pierre ;Nils Frédéric (supplée Zech Emmanuelle) ;Zech Emmanuelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Loin de viser à l'exhaustivité, le cours porte sur les questions suivantes : Partie 1 : Généralités (15 heures) 1. Définition, historique, méthodes et champs de la psychologie ; 2. L'apprentissage; 3. La mémoire; 4. La motivation ; 5. Les émotions ; 6. La psychologie clinique et la psychopathologie. Partie 2 : Psychologie sociale (30 heures) 1. Le rapport à autrui : le caractère social de l'individu ; 2. La formation d'impression ; 3. Les normes sociales ; 4. Conformité et obéissance ; 5. Résistance et innovation; 6. L'agression interpersonnelle; 7. Relations et conflits intergroupes L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Le but de ce cours est d'introduire de futurs juristes aux principales théories et méthodes de la psychologie générale et de la psychologie sociale : 1. Introduire de manière représentative les principales théories et méthodes de psychologie générale et sociale; 2. Fournir une grille d'analyse pour des lectures ultérieures en psychologie; 3. Illustrer la pertinence de chaque ensemble de concepts psychologiques pour la profession de juriste dans ses différentes dimensions (pénal, relations familiales, relations du travail, etc.). 1
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation est réalisée au moyen d'un examen écrit qui comporte des questions à choix multiples (éventuellement avec justification) et/ou ouvertes. Cette évaluation constitue 100% de la note de l'UE. La note finale est la somme des notes des deux parties de l'examen, chacune valant pour 50% de la note finale (et correspondant aux deux parties du cours). L'arrondi mathématique est réalisé lorsque la note finale est \geq à 10/20 (= le seuil de réussite, p.ex. 10,5 = 11 mais 10,49 = 10). En dessous de 10/20, la note finale est arrondie à l'unité inférieure (p.ex. 9,78 = 9/20). Les modalités d'évaluation sont identiques en première session (juin) et en seconde session (août). L'examen se déroulera en présentiel ou en distanciel en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au COVID-19.
Méthodes d'enseignement	Le cours est composé d'exposés magistraux (donnés en présentiel ou en distanciel si les protocoles sanitaires ne permettent pas une pleine occupation des auditoriums). L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.
Contenu	Loin de viser à l'exhaustivité, le cours porte sur les questions suivantes : Partie 1 : Généralités (22h30) 1. Définition, historique, méthodes et champs de la psychologie ; 2. L'apprentissage; 3. La mémoire; 4. La motivation ; 5. Les émotions ; 6. La psychologie clinique et la psychopathologie. Partie 2 : Psychologie sociale (22h30) 1. Le rapport à autrui : le caractère social de l'individu ; 2. les stéréotypes de genre, 3. les normes et l'influence sociale, 4. conflits et médiation, 5. psychologie des groupes, 6. la mémoire collective des guerres et post-conflit
Ressources en ligne	Partie 1 Des présentations ppt postées sur MoodleUCL (en fonction de l'avancement du cours). Pour certaines parties du cours, des documents écrits et des vidéos sont proposés aux étudiants à titre d'information complémentaire. Partie 2 Des présentations ppt postées sur MoodleUCL (en fonction de l'avancement du cours).
Autres infos	HORAIRE DU COURS Le cours se donne au 2e quadrimestre, le lundi de 8h30 à 11h30. Il n'y a pas de pré-requis pour ce cours d'introduction.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCA1BA	3		